

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL/PLAN MERCREDI

Commune (ou EPCI) d' : ESTAIRES

AIDE A LA REDACTION DE VOTRE PEDT/PLAN MERCREDI

EDITO

Le Plan mercredi crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Il leur permet de proposer, à compter de la rentrée 2018, des activités de grande qualité le mercredi.

Le label Plan mercredi ouvre ainsi une nouvelle étape dans l'offre périscolaire en garantissant aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

Le soutien renforcé des pouvoirs publics aux collectivités va contribuer à cette dynamique et leur permettre d'offrir davantage d'activités, notamment en milieu rural.

Le Plan mercredi fédère tous les acteurs. Associations et établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), associations sportives, fédérations d'éducation populaire, sites naturels (parcs, jardins, fermes pédagogiques) vont joindre leurs énergies pour proposer aux enfants une offre périscolaire riche et diversifiée. Sport, culture, nature, activités manuelles et numériques contribueront à leur épanouissement. Avec le Plan mercredi, nous repensons les temps de l'enfant dans leur globalité, en articulant mieux les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. C'est la condition de leur bien-être et donc de leur réussite.

Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale

Vu par être annexé
à la délibération N°107/123 - 10/2022
du 20/10/2022

le Maire

Bruno Fichoux



le Secrétaire de Séance

Yves Colpaert

DONNEES GENERALES

Nom et prénom de l'él(u) référent :	Dorothée BERTRAND,		
Fonctions précises:	1ere adjointe au maire		
Adresse administrative:	Place de l'hôtel de ville 59940 ESTAIRES		
Téléphone :	03/28/42/95/60		
Adresse électronique :	contact@ville-estaires.fr		
Périmètre du territoire concerné : <small>Indiquer le nom des collectivités concernées</small>	Commune (s)	Estaires	
	EPCI		
	Autre – Précisez		
Nom des différentes communes participant au projet le cas échéant :	/		

ELABORATION DU PROJET

- La commune ou l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) assure la mise en place et la bonne coordination du Plan mercredi. La commune s'appuie aussi sur le réseau associatif local et les ressources du territoire.

CONTRIBUTIONS AU PEDT/PLAN MERCREDI

Liste des acteurs locaux (dénomination des structures partenaires) contribuant à la mise en œuvre du PEDT/Plan Mercredi.	Etablissements scolaires Associations Mairie		
Nom et prénom du coordinateur de la collectivité désigné par le maire ou le président de la collectivité :	Virginie DESCAMPS		
Fonction :	Directrice enfance jeunesse éducation culture		
Adresse :	Place de l'hôtel de ville 59940 ESTAIRES		
Téléphone :	06/72/15/59/78		
Adresse électronique :	vdescamps@ville-estaires.fr		

PUBLICS CONCERNES

Nombre total d'enfants concernés par le PEDT/Plan mercredi :			
	Moins de 6 ans :20		Plus de 6 ans : 30

NOMBRE ET LISTE DES ECOLES FREQUENTEES PAR LES ENFANTS

Ecoles	Publiques	Privées	Total
Ecoles maternelles	Les petits chatelains	Institution Sacré cœur	2
Ecoles élémentaires	Groupe scolaire Prévert/Pergaud	Institution Sacré cœur	2

Liste des écoles concernées :

Ecole maternelle les petits chatelains

Groupe scolaire Prévert/Pergaud (Primaire)

ETAT DES LIEUX

L'état des lieux est une phase essentielle pour déterminer les enjeux éducatifs et les objectifs qui en découlent. Il est précis et fait apparaître une volonté d'améliorer l'existant (réponses à des besoins non satisfaits, prise en compte des atouts et des contraintes locales).

Activités périscolaires et extrascolaires existantes (en dehors de celles organisées le mercredi) :

Garderie périscolaire matin et soir (labélisée DDCCS)
 Restauration scolaire (labélisée DDCCS)
 Accueil de loisirs petites et grandes vacances maternel et primaire (2 ans ½ à 14 ans)
 Accueil ado (14-17 ans)
 Multi-accueil (EAJE) pour l'accueil des enfants de 0 à 4 ans.

Nombre d'enfants estimé participant à ces activités

Moins de 6 ans : 125+80 enfants en EAJE
 Plus de 6 ans : 238

Besoins répertoriés

Mise en place d'activités sur les temps périscolaire
 Partenariat avec les associations de la commune
 Redéfinir l'offre de services en faveur des adolescents (accueil collectif, médiation, actions citoyennes, création d'infrastructure : skate Park, city stade)

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du Plan Mercredi

Infrastructures, locaux disponibles, associations présentes sur le territoire, ressources humaines etc.

L'investissement de l'équipe municipale au sein du service enfance jeunesse : achat de mobilier, travaux réalisés sur les sites d'accueil, mutualisation du matériel entre les services et avec les équipes enseignantes.
 Déménagement du site d'accueil maternel à la base chlorolys, afin de mutualiser l'accueil avec les primaires. Achat de matériel et travaux d'aménagement pour l'accueil des enfants de - de 6 ans. Développement du partenariat avec le multi-accueil qui est désormais dans le même secteur géographique.
 Le financement du projet Rosalie en lien avec la caisse d'allocations familiales a permis à la municipalité d'acheter deux rosolies 9 places pour faciliter le transport des enfants des plans mercredi vers la cantine dans un premier temps. Ce dispositif pourra également être utilisé sur l'ensemble des temps péri et extra scolaires.

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans la mise en œuvre du Plan mercredi

En matière de transports, de disponibilités des locaux, de mobilier adapté aux enfants de moins de 6 ans, de 6 ans et plus..., de compétences des différents temps, de personnel, d'intervenants (tissu associatif) etc.

Difficulté à pérenniser les emplois, à recruter du personnel qualifié (BAFA)
 Formations des agents
 Mise en place d'une politique globale de recrutement sur le service enfance jeunesse afin de permettre aux agents d'intervenir en fonction de leur compétences et diplômes sur l'ensemble du service (petite enfance, primaire, ado)

ENJEUX ET OBJECTIFS DU PEDT/PLAN MERCREDI

Les enjeux sont ceux définis par la collectivité en matière de politique enfance et jeunesse (amélioration des résultats scolaires, réponse à des besoins sociaux, accessibilité aux activités etc.).

Les objectifs éducatifs sont pertinents au regard des besoins identifiés et cohérents avec les projets mis en œuvre dans les établissements scolaires (recherche de l'épanouissement de l'enfant, inscription dans une démarche globale, respect des rythmes de l'enfant etc.)

<p>Enjeux éducatifs pour la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de nos enfants des citoyens responsables et engagés : sensibiliser à l'évolution et aux enjeux de l'environnement ; initier les enfants à la conscience et à la responsabilité citoyenne ; favoriser l'engagement et l'intégration des enfants dans des projets citoyens. - Faire de nos enfants des adultes ouverts sur le monde, épanouis et bienveillants : Permettre l'épanouissement et la réalisation de soi ; proposer une ouverture culturelle par le biais de l'apprentissage des langues mais aussi par la découverte des arts ; développer les pratiques artistiques et culturelles ; Inciter les enfants à porter un regard bienveillant et à se mettre aux services des autres en participant à des actions solidaires. - Faire de nos enfants des citoyens bien dans leur peau et bien dans leur corps : Proposer des activités de sensibilisation à la santé ; offrir des moments d'échange et de partage ; développer l'estime de soi et la valorisation des jeunes ; favoriser les pratiques sportives ; développer des actions communes 					
<p>Objectifs éducatifs du PEDT/PLAN MERCREDI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à tous, la diversité et la qualité des activités proposées - Développer l'autonomie et la socialisation des enfants accueillis - Renforcer les liens et encourager la solidarité - Favoriser les échanges culturels 					
<p>Articulation avec les projets d'école (Axes prioritaires des projets d'école)</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Développer les actions en lien avec la mobilité et le développement durable (plan vélo, apprentissage du permis vélo, mobilité des parents entrées/sorties des écoles, sécurisation aux abords des écoles, équipements : projet Rosalie) . Favoriser le climat scolaire (lutte contre le harcèlement, vigilance sur les temps d'écran, prévention des conduites à risques. . Favoriser la co-éducation (familles-corps enseignant-équipes périscolaires) 					
<p>Concertation partenariale, réflexion sur l'utilisation partagée des locaux et du matériel scolaire (cf charte départementale)</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center;">Oui/Non</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">Oui</td> <td rowspan="2" style="width: 80%;">Organisation de temps d'échange 3 fois/an et plus si nécessaire</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">A quelle fréquence ?</td> </tr> </table>	Oui/Non	Oui	Organisation de temps d'échange 3 fois/an et plus si nécessaire	A quelle fréquence ?	
Oui/Non	Oui	Organisation de temps d'échange 3 fois/an et plus si nécessaire				
A quelle fréquence ?						
<p>Indicateurs répondant aux objectifs</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 40%;">Quantitatifs (<i>nombre d'inscrits, participants</i>)</td> <td style="width: 60%;"> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants accueillis - Evaluation du permis à points sur les temps périscolaires et du contrat scolaire sur le temps scolaire - Quantification du nombre d'enfants et des parents se déplaçant à pied ou à vélo </td> </tr> </table>	Quantitatifs (<i>nombre d'inscrits, participants</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants accueillis - Evaluation du permis à points sur les temps périscolaires et du contrat scolaire sur le temps scolaire - Quantification du nombre d'enfants et des parents se déplaçant à pied ou à vélo 			
Quantitatifs (<i>nombre d'inscrits, participants</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants accueillis - Evaluation du permis à points sur les temps périscolaires et du contrat scolaire sur le temps scolaire - Quantification du nombre d'enfants et des parents se déplaçant à pied ou à vélo 					
<p>Indicateurs répondant aux objectifs</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 40%;">Qualitatifs</td> <td style="width: 60%;"> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du climat scolaire - Nombre d'actions citoyennes développées sur l'année </td> </tr> </table>	Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du climat scolaire - Nombre d'actions citoyennes développées sur l'année 			
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du climat scolaire - Nombre d'actions citoyennes développées sur l'année 					
<p>Effets attendus sur les enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>connaissances (savoir)</i> ✓ <i>capacités (savoir-faire)</i> ✓ <i>attitudes (savoir-être)</i> ✓ <i>enjeu (bien-être des enfants)</i> 	<p>Développement des actions citoyennes, baisse des incidents liés au harcèlement dans la cour de récréations.</p> <p>Prise de conscience collective (enfants, parents) sur la nécessité de développer les actions en lien avec le développement durable</p> <p>Savoir rouler à vélo (permis vélo)</p>					

Effets attendus sur la politique enfance jeunesse

*Education partagée,
mutualisation des moyens,
partenariats*

Développement des actions de partenariats :

- Direction enfance jeunesse
- écoles
- éducation nationale
- associations
- CCFL

ARTICULATION DU PEDT/PLAN MERCREDI AVEC LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Contrat enfance jeunesse (CAF)	CTG 2021-2024
Contrat local d'accompagnement à la scolarité	/
CONTRAT DE VILLE	/
Ville vie vacances	VACAF
Contrat(s) dans le domaine culturel	
Quelle articulation, quelle mutualisation des moyens ?	

ORGANISATION ET NATURE DES ACTIVITES PROPOSEES LE MERCREDI

Il faut être attentif à ne pas proposer un empilement d'activités mais à organiser les temps de la journée afin de respecter les rythmes de l'enfant. La qualification, la durée et le taux d'encadrement doivent être adaptés à l'activité proposée.

Participation financière des familles :

Gratuit	Payant	Payant pour certaines activités :	Payant pour les activités après la classe :
	Tarif :12 €/jour (prix en fonction du QF CAF)	Tarif : repas 2.50 €	Tarif : 0.36 cts/heure d'accueil (prix en fonction du QF CAF)

Activités	Structure / intervenant	Statut de l'intervenant (1, 2, 3 ou 4) et Qualification	Nombre d'enfants concernés		Accès	Niveau (x)	
			- de 6ans	Plus de 6 ansG		Initiation	Perfectionnement
Initiation sportive, culturelle, artistique	Clubs sportifs de la commune	bénévoles	20	30	Sur inscription	x	
Animations, activités manuelles, grands jeux..	Agents communaux	BAFA contractuel (4)	20	30	Sur inscription	x	
		1 • agent territorial (FPT) 2 • salarié 3 • bénévole 4 • autre			G • gratuit P • payant		

PARTENAIRES ET RESSOURCES DU PROJET

Partenaires institutionnels - Précisez	Education nationale – DDCS- CAF
Partenaires associatifs : Précisez	Associations sportives, culturelles et artistiques de la commune
Autres - Précisez	
Place des parents dans le projet : quelle participation ?	Associations des parents d'élèves Organisation de moment de parentalité sur les temps d'accueil péri et extrascolaire
Modalités d'information des familles	Site de la ville Clic famille (logiciel de gestion du service enfance jeunesse) Sites écoles
Ressources locales : - ressources humaines - ressources matérielles (locaux, etc)	Service RH et DEJEC de la commune
Actions de formation envisagées	1 ^{er} secours L'accueil de l'enfant en difficulté (CNFPT)
Actions de formation souhaitées	Sensibilisation aux effets des écrans

BILAN ANNUEL ET MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation est une démarche qui vise, à partir d'objectifs préalablement définis, à comprendre les résultats obtenus, de la manière la plus objective possible, afin de les apprécier, d'en rendre compte et d'aider en cela aux décisions à venir (réajustements).

L'objectif est de permettre aux élus et aux acteurs éducatifs de :

- ✓ Procéder à une analyse qualitative sur les impacts du projet éducatif sur la population ciblée (donner une lisibilité des effets des réalisations);
- ✓ Réactualiser le diagnostic initial afin d'adapter les programmes d'actions aux évolutions des besoins.

Quelles sont les modalités d'évaluation envisagées ?

(Champ d'évaluation, les indicateurs* quantitatifs et qualitatifs, le type de suivi...)

Réunion de concertation avec l'ensemble des acteurs du PEDT

Selon quelle périodicité ?

- mensuelle,
- bimestrielle,
- trimestrielle,
- annuelle.

Expliquer :

Tour de table des problématiques, évolutions rencontrées

Des outils d'évaluation sont-ils prévus ? Lesquels ?

Bilan d'activité (péri et extrascolaire)

*Indicateurs possibles :

- ✓ temps de déplacement
- ✓ disponibilité des locaux et adaptation aux activités
- ✓ adaptation des activités au moment de la journée
- ✓ alternance des temps en grands groupes et en petits groupes
- ✓ alternance des activités dirigées et des temps en autonomie

- ✓ *respect des temps de repos et de jeu libre des enfants*
- ✓ *nombre d'inscrits et taux d'assiduité pour chaque activité*
- ✓ *taux de participation des garçons / des filles*
- ✓ *nombre d'activités moyen par enfant au cours de la semaine, du trimestre, de l'année*
- ✓ *évolution du taux de fréquentation des structures (médiathèque,...)*
- ✓ *évolution du nombre de licenciés dans les clubs sportifs locaux*
- ✓ *taux de fréquentation de l'accueil de loisirs*
- ✓ *existence et fréquence des temps de concertation*
- ✓ *élaboration de règles de vie collective partagées*
- ✓ *réflexion sur l'alternance des temps d'apprentissage, de repos, de jeux, de découverte*
- ✓ *incidences des nouveaux horaires sur l'organisation familiale*
- ✓ *incidence sur les horaires de lever et de coucher des enfants*
- ✓ *motivation de l'enfant à aller à l'école, à l'accueil de loisirs ; à participer à des activités*
- ✓ *incidence sur la politique éducative*

Fait à, Estaires

le 20 / 10 /2022

Le représentant légal de la collectivité

